

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)

MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT (SPORT)



STADE LEOPOLD SEDAR SENGHOR : CICDR DE VOLLEYBALL

THEME:

**IMPACT DU CENTRE INTERNATIONAL DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
REGIONAL DE DAKAR SUR LE DEVELOPPEMENT DU VOLLEYBALL AU SENEGAL**

Mémoire présenté par :

Ibrahima BADJI

Sous la direction de :

Mr. Amadou Anna SEYE

Professeur à l'INSEPS

ANNEE ACADEMIQUE 2010-2011

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- mon père Lamine Badji
- ma mère Aissatou Badji : une femme de courage et d'abnégation, qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ses enfants.
- Mon oncle Mamadou Badji ;
- Mes tantes Safietou Diémé, Bintou Niassy ;
- Mes frères et sœurs

Ismaila, Djipapa, Diallo, Elassy, Siberingué, Diatta, Oumar, Apah, Emambo, Yama, Alamta, Souadou, Seynabou, Diénéba ;

- Tous mes cousins et cousines ;
- Mes neveux et nièces
- Tous les professeurs de l'INSEPS ;
- Mes camarades de promotion sans exception ;
- Tous les étudiants de l'INSEPS ;
- Tout le personnel administratif, technique et de service à l'INSEPS ;
- Tous les membres de la Fédération Sénégalais de Volleyball
- Tous ceux qui œuvrent pour le développement du sport en général et du volleyball en particulier ;

In Memorium à :

Ma sœur Maimouna Sambou ;

Ma tante Aissatou Djiba ;

REMERCIEMENTS

Une œuvre comme celle-ci ne peut se réaliser sans le concours des personnes vouées à son succès. C'est pourquoi je profite de cette occasion pour remercier très sincèrement et exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribuées de près ou de loin à sa réalisation.

Merci donc à tout le monde et particulièrement à :

- Monsieur Amadou Anna Seye, professeur à l'INSEPS qui, malgré ses multiples préoccupations et engagements, n'a ménagé aucun effort pour diriger ce travail ;
- Monsieur Alain Monteiro Directeur Administratif du Comité National Olympique et Sportif Sénégalais C.N.O.S.S, pour sa disponibilité et ses conseils ;
- Monsieur Mbaye Dème, Directeur du Centre International de coopération et Développement Régional de Dakar CICDR de Dakar et DTN du volleyball ;
- Monsieur Raoul Latouff, Secrétaire général de la fédération Sénégalaise de Volleyball F.S.V.B
- Mademoiselle Yaye Fatou Ngom, Secrétaire du C.I.C.D.R pour tout son aide ;
- Mes voisins de chambre au pavillon A n°349 au campus universitaire (2010-2011) : Cheikh Sidaty Diémé, Jean Marie Badji et Antoine Mendy.
- Tous mes amis et tous mes camarades de promotion.

Liste des sigles

CICDR	Centre International de Coopération et de Développement Régional
CAVB	Confédération Africaine de Volleyball
CVA	Confédération de Volleyball Asiatique
CSAVB	Confédération Sud Américaine de Volleyball
CIO	Comité International Olympique
CNOSS	Comité National Olympique et Sportif Sénégalais
CIAD	Centre International d'Athlétisme de Dakar
CAA	Confédération Africaine d'Athlétisme
CD	Centre de Développement
FSVB	Fédération Sénégalaise de Volleyball
FIVB	Fédération International de Volleyball
INSEPS	Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
NORCECA	Confédération Nord Américaine, Caraïbes et centrale de Volleyball
PCV	Programme de Coopération du Volleyball
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
VIS	Volleyball Informatic System

SOMMAIRE

Dédicaces

Remerciements

Liste des sigles

Résumé

INTRODUCTION.....1

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE.....4

I-1-LA FEDERATION INTERNATIONAL DE VOLLEYBALL

I-1-1-Historique.....4

I-1-2-les organes de la FIVB.....4

I-1-3-Objectifs de la FIVB.....5

I-2-Le DEPARTEMENT TECHNIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA FIVB.....5

I-2-1-La coopération technique.....6

I-2-2 le programme de coopération du volleyball.....6

I-3-LES CENTRES INTERNATIONAUX DE COOPERATION ET DE

DEVELOPPEMENT REGIONAL.....7

I-3-1 Exemple de quelques CICDR dans le monde.....8

Bahreïn, Inde, Thaïlande, La République Dominicaine, le Venezuela.....9

I-4- LA CONFEDERATION AFRICAINE DE VOLLEYBALL.....10

I-4-1-Relation CICDR et CAVB.....10

I-5- Les centre de développement en Afrique12

Soudan, Tunisie.....15

CHAPITRE II : LE CENTRE INTERNATIONAL DE COOPERATION ET

DE DEVELOPPEMENT DE DAKAR.....16

II-1-Présentation du Sénégal.....17

II-2-Présentation de la région de Dakar.....17

II-3- Situation du centre de développement.....17

II-1-1Rappel historique.....18

II-1-2-Processus d'implantation du centre.....18

II-1-3-Objectif du centre.....	19
II-2-Organisation et administration du centre.....	20
II-2-1-Le budget du centre.....	21
II-2-2-Fonctionnement du centre.....	21
II-2-3-Infrastructures du centre.....	21
II-3-RELATION CICDR MJS CNOSS FSVB FIVB.....	22
II-4-ZONES D’INTERVENTION DU CENTRE.....	22
CHAPITRE III : METHODOLOGIE.....	23
III-1- Le cadre de l’étude.....	23
III-2-L’entretien.....	23
III-3-Instrument de collecte de données.....	23
III4-Population de l’étude.....	23
III-5-L’administration des guides d’entretien.....	23
III-6-Traitement des données.....	24
III-7-Les limites et difficultés de notre étude.....	24
CHAPITRE IV : ANALYSE ET COMMENTAIRE DES RESULTATS.....	25
IV-1-Intérêt DU CICDR dans le volleyball Sénégalais.....	25
IV-2-Avantages et inconvénients du CICDR de Dakar.....	25
IV-2-1-AVANTAGES.....	25
IV-2-2-Réalisations.....	25
IV-3-COMPETITIONS.....	26
IV-4-INCONVENIENTS.....	27
IV-4-1-Les difficultés du centre.....	27
IV-5-Activités du centre depuis 1988.....	28
IV-6-Commentaire des réalisations.....	31
CHAPITRE V : DISCUSSION GENERALE RECOMMANDATIONS PERSPECTIVES...33	
V-1-Les entretiens.....	34
V-2-RECOMMANDATIONS.....	35
V-2-1-A L’endroit du CD.....	35

V-2-2-A L'endroit de la FSVB.....	36
V-2-3-A L'endroit des pouvoirs publics.....	36
V-3-LES PERSPECTIVES.....	37
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

RESUME

L'objectif de notre étude est d'identifier l'impact du centre international de coopération et de développement régional de Dakar, sur le développement du volleyball Sénégalais

Pour mener à bien notre étude nous avons travaillé essentiellement sur la base de guides d'entretiens semi-dirigés adressés au directeur du centre de développement de Dakar, ce dernier étant en même temps le directeur technique national de volleyball, au secrétaire général de la fédération Sénégalaise de volleyball et au directeur administratif du CNOSS.

Ainsi à travers nos différentes investigations nous avons constaté un certain nombre d'avantages offerts par le centre de développement en direction du volleyball Sénégalais à savoir :

- La formation des cadres administratifs et techniques
- La mise à niveau régulière des cadres formés
- L'organisation de tournoi de volleyball
- La dotation en matériel de volleyball et équipement sportif

D'où un impact positif pour le volleyball Sénégalais.

Toutefois, malgré les difficultés que rencontre le CD dans son fonctionnement, nous avons constaté , le manque de politique de suivi des cadres formés, de la part du centre de développement, car s'il est bon de former, il est aussi primordial de mesurer l'impact de la formation sur le développement du volleyball dans le pays bénéficiaire des différentes sessions de formation organisées par le centre de développement.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Né dans les sociétés préindustrielles, le sport a atteint de nos jours, des proportions extraordinaires à tel point qu'il est considéré par certains, comme un phénomène de société. Il est avant tout un facteur d'équilibre et de bien être qui induit un nouveau mode de vie. Fonction fondamentale dans le système éducatif, le sport c'est également la compétition, l'exploit, l'effort, le spectacle etc.

C'est dans ce sens que Donald Gay définit le sport comme étant : « Une activité compétitive et amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif, fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté.»

Abordant dans le même sens, Koffi Annan dira que : « (...) Le sport est une langue universelle. Au mieux de ses capacités, il a un pouvoir fédérateur, unissant les gens, quelle que soient leur origine, leur milieu social, leurs convictions religieuses ou leur situation économique. Et lorsque des jeunes participent à des activités sportives ou ont accès à l'éducation physique, ils peuvent déborder d'enthousiasme tout en apprenant les idéaux de l'esprit d'équipe et de la tolérance. (Extrait de l'allocution prononcée, le 5 novembre 2004, par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, à un point de presse organisé au Siège pour lancer l'année internationale du sport et de l'éducation physique 2005)

Ainsi le sport serait donc un outil puissant de renforcement des liens et des réseaux sociaux, et de promotion des idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non violence, de tolérance et de justice.

C'est dans ce cadre que la fédération internationale de volley ball, organe suprême de gestion et de coordination du volley-ball et volley-ball de plage au niveau mondial, dans sa politique de développement de la discipline en terme de pratique de performance et de cohésion sociale, prône l'amélioration du niveau général de pratique, des performances au niveau du volleyball et du volleyball de Plage dans le monde entier. De façon plus spécifique, la création des conditions selon lesquelles chaque pays, compte tenu de ses ressources, sera capable d'exprimer son potentiel en compétition et tirer le profit maximum de la pratique de ces sports.

En plus, de sa politique et son programme de développement de la discipline, la fédération internationale de volleyball, a mis en place des centres internationaux de coopération et de développement régional depuis 1985; Implantés au niveau des quarts confédérations de zones que sont :

- La Confédération de volleyball Asiatique C.V.A
- La Confédération Africaine de volleyball C.A.V.B
- La Confédération Nord Américaine, Caraïbes et Centrale de volleyball NORCECA
- La Confédération Sud Américaine de volleyball C.S.A.V.B

Dans le voisinage de Leur zone géographique, le rôle de ces Centres Internationaux de Coopération et de Développement Régional (C.I.C.D.R.) en volley-ball et de volley-ball de plage est de, promouvoir le Niveau professionnel et la Performance des disciplines, ainsi que les structures administratives et techniques des associations de volley-ball dans les Pays environnants.

Ceci est fait en effectuant des stages, des cours et des études de Gestion, Arbitres et Entraîneurs en conformité avec d'autres programmes approuvés par la F.I.V.B et en fournissant des informations et des instructions d'orientation vers les Joueurs, les enseignants, les entraîneurs, arbitres Tous et les autres Membres de la famille du volley-ball.

Le Sénégal, pays du continent Africain, situé à l'extrémité ouest de celui-ci, est en effet, un pays de tradition sportive très ancienne, datant depuis la période coloniale. Le Sénégal abrite ainsi sur son sol à nos jours de nombreuses organisations sportives internationales, Parmi lesquelles nous pouvons citer : le C.I.A.D. (Centre International d'Athlétisme de Dakar), le C.A.A. (Confédération Africaine d'Athlétisme), et le C.I.C.D.R.D (Centre International de Coopération et de Développement Régional de Dakar), ayant tous pour objectif suprême le développement du sport de manière générale et spécifiquement selon leur orientation sportive.

Ainsi implanté au Sénégal depuis 1988, le centre international de coopération et de développement régional de Dakar a pour rôle, conformément aux instructions du département de développement de la F.I.V.B, de promouvoir le niveau professionnel, la performance des disciplines et les structures administratives et techniques des associations de volley-ball.

Cependant, nous constatons que le niveau de professionnalisation et de performance de la pratique du volleyball au Sénégal reste encore muet, malgré la présence du centre de développement sur son territoire, excepté le volleyball de plage féminin dont les performances actuelles sont très prometteuses.

D'où la nécessité de se poser la question de savoir : « Quel est l'impact de le l'implantation du C.I.C.D.R au Sénégal ? »

En effet il s'agit d'identifier l'impact du C.I.C.D.R dans le développement du volleyball au Sénégal.

Ainsi pour ce faire, nous nous sommes demandé un certain nombre d'interrogations, auxquelles nous tenterons tous au long de cette étude, d'apporter des éléments de réponse qui permettront d'identifier l'impact du C.I.C.D.R dans notre pays :

- Quel est l'impact et l'intérêt du C.I.C.D.R
- Quelles sont les perspectives ?
- Quelles sont les difficultés que rencontre le centre ?

Pour une meilleure appréhension de notre sujet, nous allons axer le travail autour de cinq chapitres.

Après l'introduction, au premier chapitre ; nous aurons la revue de littérature. au second chapitre nous présenterons le centre de développement de Dakar, le troisième chapitre fera l'objet de la méthodologie, au quatrième chapitre nous ferons l'analyse et le commentaire des résultats et en fin le cinquième chapitre fera l'objet de la discussion générale, les recommandations et les perspectives avant de terminer par la conclusion.

CHAPITRE I :
REVUE
DE
LITTERATURE

Chapitre I : Revue de littérature

I-LA FEDERATION INTERNATIONAL DE VOLLEY BALL (F.I.V.B.)

I-1- HISTORIQUE

La fédération internationale de volleyball (FIVB), est l'autorité suprême de gestion du volley ball dans le monde. Après une première tentative de création aux J.O de 1936 sans succès, elle naquit onze ans plus tard à Paris, France le 20 avril 1947, en tant qu'organisation à but non lucratif, et le français Paul Libaud membre fondateur devint le premier président.

Les fédérations nationales fondatrices de la FIVB sont la Belgique, le Brésil, la Tchécoslovaquie, l'Égypte, la France, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, les États Unis d'Amérique, l'Uruguay et la Yougoslavie.

En 1964, le CIO accepte le volley-ball comme épreuve olympique. Avec le temps, le nombre de fédérations nationales affiliées à la FIVB passe à 89 équipes. Plus tard dans l'année (1969), la Coupe du monde de volley-ball a été instaurée. Cela deviendra un billet de qualification pour les Jeux olympiques en 1991.

Après le retraitement de Mr. Libaud et l'élection du mexicain Ruben Acosta pour le poste de président en 1984, la FIVB déplace son quartier-général de Paris (France) à Lausanne (Suisse) et intensifie le niveau pour promouvoir le volley-ball à un niveau mondial. En 2010 lors du congrès de la FIVB Monsieur Jizhong Wei alors vice président exécutif de la FIVB devient président en remplacement à Monsieur Ruben Acosta.

I-2-LES ORGANES DE LA F.I.V.B

Ils sont au nombre de cinq ;

Le congrès : elle prend les décisions générales et structurelles de la fédération nationale de volleyball.

Le conseil d'administration : il veille à l'application des décisions du congrès auprès du comité exécutif.

Le comité exécutif : applique lesdites décisions et s'assure auprès du président et du secrétariat, de leur respect et de leur mise en vigueur.

Les confédérations : elles appliquent au niveau continental toutes les décisions prises par le congrès de la FIVB et le conseil d'administration et les décisions de leur propre congrès quand elles sont dans la ligne de celles de la FIVB.

Les commissions : examinent, étudient et proposent les programmes de la FIVB. Leur autorité est suprême et s'exerce, dans leur domaine respectif, au travers de l'autorité du comité exécutif et du conseil d'administration.

I-3-OBJECTIFS DE LA F.I.V.B

La FIVB encourage le développement et la croissance du sport du volleyball sous toutes ses formes, dans le monde entier et promeut la création de fédérations nationales. Elle veille à promouvoir, coordonner, propager, réglementer, organiser, superviser, contrôler, diriger et gérer le sport du volleyball à travers le monde.

Ainsi la FIVB doit :

- Administrer et gérer le volleyball sous toutes ses formes, professionnelles et amateurs, y compris le contrôle de toutes ses compétitions et disciplines ;
- Promouvoir le bien-être des fédérations nationales, comme le respect mutuel et la coopération entre elles et assister les fédérations nationales dans le développement de leur compétence technique ;
- Prendre les mesures spécifiques pour assurer l'autorité, l'autonomie et la compétence exclusive des fédérations nationales pour administrer et gérer les activités du volleyball dans leur pays respectifs.

Ainsi pour atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés, la fédération internationale de volleyball, a regroupée les différentes fédérations nationales affiliées en confédérations dans leur zone géographique respective.

I-2-LE DEPARTEMENT TECHNIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA FIVB

Un des rôles clés du Département technique et de développement de la FIVB consiste à créer des Centres de développement au niveau international. À l'échelle de leur région, ces Centres de développement renforcent la coopération technique internationale en matière de Volleyball et de Volleyball de Plage. Ils contribuent à l'amélioration des performances et du professionnalisme

De ces deux disciplines, ainsi qu'à la mise en place de structures techniques et administratives
Pour les associations de Volleyball des pays de la région

I-2-I-LA COOPERATION TECHNIQUE

Soucieux de promouvoir la pratique et le développement du volleyball dans le monde, la fédération internationale de volleyball, via le département technique et de développement a mis en place d'ambitieux programmes de développement tel que :

I-2-2-PROGRAMME DE COOPERATION DU VOLLEYBALL (PCV)

Suite à la décision du conseil d'administration de mai 2005, le programme d'aide sportive a été rebaptisé programme de coopération du volleyball (PCV) à compter du 1^{er} janvier 2006. ce changement qui souligne que le développement est fondé avant tout sur la coopération. Etant donné que nous vivons dans un monde complexe ou la coopération, aussi bien au niveau national qu'international doit être mis en œuvre pour développer le volleyball et le beach volleyball et permettre de viser encore plus haut. Ainsi la valeur fondamentale de toute coopération est de travailler ensemble de façon efficace pour atteindre les objectifs communs de développement.

La FIVB et les fédérations nationales devront établir de bonnes relations de travail avec les gouvernements et les autres autorités sportives nationales. C'est dans cet esprit que la FIVB mène sa mission dans le cadre du programme de coopération de volleyball, dont les efforts continus depuis vingt ans ont permis aux ballons de volleyball de voler partout dans le monde.

Ainsi le programme de coopération de volleyball est la manifestation concrète de l'engagement de la FIVB à développer le volleyball, et ce, depuis 1985. L'objectif du PCV étant de :

Multiplier les possibilités de développement à travers une gamme de stage dont le but est d'améliorer le niveau des fédérations nationales participantes et de les inciter à façonner l'avenir à leur mesure.

I-2-3- LES CENTRES INTERNATIONAUX DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les centres internationaux de coopération et de développement régionale dont le rôle est de :

- promouvoir le Niveau professionnel et la Performance des disciplines, ainsi que les structures administratives et techniques des associations de volley-ball dans les Pays environnants.

Au nombre de douze, les centres internationaux de coopération et de développement régional CICDR de la FIVB, sont implantés dans douze pays, des différents confédérations de zones répartie comme suit :

CAVB : Sénégal, Soudan, Tunisie

CAV : Bahreïn, Inde, Indonésie, Japon et Thaïlande

NORCECA : la République dominicaine et la Barbade

CSV : l'Argentine et le Venezuela

En europe, l'objectif consiste non seulement à ouvrir des centres et à proposer des infrastructures de formation (France et Norvège), mais aussi à envisager d'autres possibilités d'accroître la participation aux activités de volleyball et de Beach volleyball. Il se justifie notamment par l'aide potentielle importante que pourraient fournir les pouvoirs publics. En réalité, la plupart des fédérations nationales européennes ont davantage de possibilités de toucher des sponsors et des investisseurs; par conséquent il est logique de promouvoir ces partenaires au même titre que la participation de pays susceptibles de contribuer à la cause du sport de volleyball dans les meilleures conditions possibles.

I-3-1-EXEMPLE DE QUELQUES CICDR DANS LE MONDE :

Bahreïn, Inde, Thaïlande, la République Dominicaine, Venezuela

a) Bahreïn :

Le centre de Bahreïn a pris possession de ses nouveaux locaux le 08 mai 2005. Le centre compte sur une participation active des pays tel ; les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, la Jordanie et l'Iraq. Ainsi en 2005 ces différents pays ont pris part aux cours organisés par le centre. D'où un impact de développement positif bénéfique pour l'ensemble de la région.

b) Inde :

Le centre de Chennai, les Maldives le Sri Lanka, le Népal, le Bangladesh et le Pakistan participe régulièrement aux différentes activités qui y sont organisées même si ses programmes ne sont pas nécessairement parrainés par la FIVB.

Le centre encourage activement la participation aux programmes de volleyball et œuvre à la promotion du sport dans la région en proposant des cours et des ateliers, quand bien même les participants ne contribuent pas aux frais d'organisation de ces manifestations. En effet ces activités sont possibles grâce à des donations garantissant la gratuité du logement ainsi qu'à une subvention pour les repas, et ce, pour la durée complète du séjour. Ces mesures incitatives devraient servir d'exemple à d'autres centres de développement.

c) Thaïlande :

Le centre de Thaïlande est parfaitement situé et bénéficie de la bonne structure du volleyball national (fédération de catégorie IV). Ces avantages ont une incidence positive sur la région. La Thaïlande remplit les conditions idéales et offre les possibilités requises pour accroître son influence à l'échelon régional.

Toutefois elle n'a organisée que deux cours parrainés par la FIVB en 2005, celui destiné aux candidats à la qualité d'arbitre international ayant accueilli une douzaine de participants. En outre bien que la Thaïlande n'ait organisée que deux cours, le centre de développement a été très actif dans la coordination des stages d'entraînement pour de nombreuses équipes nationales et a donc assumé pleinement son rôle en tant que moteur du développement du volleyball sur le plan régional.

d) La République Dominicaine :

Le centre de la République Dominicaine a fait preuve d'un engagement résolu au cours des dernières années, caractérisées par un dur labeur. En outre les cours de la FIVB organisés en 2005 et en 2006 également, le centre accueille souvent des équipes nationales des pays voisins qui utilisent ses installations dont la qualité incite souvent les différentes équipes à se mesurer dans le cadre de compétitions ou d'entraînement.

En 2005, le centre en partenariat avec le ministère de l'éducation physique a organisé un séminaire qui a donné de très bons résultats et a vu la participation des enseignants des secteurs public et privé de la République Dominicaine.

Le cours consacré au système d'information sur le volleyball s'est tenu en février de l'année 2005 sous forme expérimental. Le bon niveau des participants des 10 pays de la NORCECA et les résultats concrets obtenus à cette occasion sont un parfait exemple du rôle qui incombe aux centres de développement régionaux. Le centre de la République Dominicaine est très actif et œuvre localement à la promotion efficace du volleyball et beach volleyball et canalise une forte participation régionale. Ainsi il assume pleinement le rôle régional qui lui a été confié.

e) Venezuela :

Le centre du Venezuela a accru le nombre de ses activités puisqu'il a organisé trois cours en 2005 par rapport au seul cour proposé en 2004 (en raison de problèmes logistiques) après des discussions très constructives, la situation s'est présentée sous de meilleurs auspices et des améliorations ont pu être apportées grâce notamment, à de plus nombreuses activités, une meilleure planification et une collaboration plus étroite avec la Confédération Sud-Américaine de volleyball

Cependant la participation régional reste faible, tendance qui doit être inversée. La situation persiste malgré les contacts soutenus avec les fédérations nationales des pays voisins.

I-4- LA CONFEDERATION AFRICAINE DE VOLLEYBALL (C.A.V.B.)

Officiellement, la CAVB a été la dernière confédération à être créée : elle a été établie en 1972, quand la Fédération internationale de volley-ball a transformé ses cinq Commissions de Zone en confédérations continentales. La Commission africaine de volley-ball avait été fondée en 1967.

Bien que la Fédération nationale d'Égypte ait été impliquée dans la fondation de la FIVB en 1947, le volley-ball est resté essentiellement amateur en Afrique, même dans des pays qui maintenaient un programme olympique dense, comme l'Afrique du Sud ou le Kenya. Récemment, il y eut un effort considérable de la FIVB pour améliorer la compétitivité du continent par le biais d'actions spéciales de développement. Les résultats de ces mesures sont, en 2005, encore timides.

La CAVB est responsable des fédérations nationales de volley-ball africaines, et organise les compétitions continentales comme les Championnats d'Afrique masculin ou Championnats d'Afrique féminin (premières éditions en 1967). Elle prend également part dans l'organisation des tournois de qualification pour les événements importants tels que les Jeux Olympiques ou les Championnats du monde, et pour les compétitions internationales accueillies par une de ses fédérations affiliées

I-4-1-RELATION C.I.C.D.R. et C.A.V.B

En tant que organe suprême de gestion du volleyball en Afrique, la confédération africaine de volleyball CAVB, est responsable devant la fédération internationale de volleyball FIVB de toutes les organisations qui œuvrent pour le développement de la pratique du volleyball et du Beach volleyball.

Ainsi le centre international de coopération et de développement régional de Dakar, comme pour les centres du soudan et de la Tunisie en Afrique , sont sous la responsabilité première des différentes fédérations nationales de volleyball des pays qui abritent ses centres de développement, puis sous la responsabilité effective de la confédération africaine de volleyball représentant suprême de la fédération internationale de volleyball au niveau continental.

I-5-LES CENTRES DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Globalement, le sport africain a le privilège de bénéficier d'un potentiel humain caractérisé par des qualités athlétiques qui prédisposent naturellement à la pratique sportive, et par une forte proportion de jeunes (plus de 65 % de moins de 20 ans) constituant un vaste réservoir où peuvent s'exercer la détection et l'orientation de futurs pratiquants et champions.

Mais l'environnement politique et économique, que partagent tous les secteurs d'activités, est particulièrement défavorable aux secteurs sociaux tels que le sport. Les effets bénéfiques du sport en matière de santé publique, de développement et de maintien des qualités psychomotrices et intellectuelles ne sont pas véritablement pris en compte dans les paramètres de développement. Même quand ils le sont dans les déclarations de politique générale, la réalité dans les faits est tout autre quant aux investissements dans les domaines prioritaires du sport que sont le développement des ressources humaines, la mise en œuvre des moyens infrastructurels indispensables à toute recherche de performance sportive.

L'instabilité politique dans certains pays africains, dont fort heureusement on s'affranchit progressivement, a des conséquences immédiates sur la pérennité des structures sportives et sur la longévité de leurs responsables élus ou désignés. Le recentrage des priorités politiques sur d'autres enjeux relègue le sport en général au rang d'accessoire. S'y ajoutent l'absence de perspicacité et d'initiatives des responsables sportifs.

L'insuffisance de personnel technique qualifié encore actif dans le domaine du volley ball ne facilite pas l'animation à la base et la promotion d'une élite compétitive. L'absence de modules spécifiques de volley ball dans le programme des institutions de formation supérieure est une entrave majeure à la promotion de l'option volley ball dans les plans de carrière des étudiants.

Le bénévolat, appréciable dans son principe et ancré encore pour longtemps dans le contexte du sport africain, apparaît aujourd'hui comme un facteur limitatif, en raison du nombre insuffisant de cadres managers compétents et disponibles.

La situation économique peu reluisante de ces pays laisse entrevoir très peu de solutions aux problèmes de financement. Le sponsoring, malgré un marché africain que l'on dit évident, estimé à 400 millions US dollars, dont 80 % en Afrique du Sud, n'offre pas encore les ressources attendues, en raison des faibles capacités des FN et de la confédération à en saisir les opportunités, mais également en raison des structures du marché.

Les multinationales présentes sur le continent préfèrent souvent investir dans les événements mondiaux (coupes du monde, jeux olympiques) tandis que les entreprises africaines, privées ou nationales, longtemps habituées à des situations de monopole, n'ont pas encore su intégrer à leur culture d'entreprise, une politique de marketing audacieuse.

Seules certaines disciplines sportives (football, basket-ball, etc....), bénéficient des investissements réalisés, et seulement dans certains pays (Maghreb) où l'industrie locale consent à participer au financement des activités sportives.

A ces contraintes, il convient d'ajouter que dans la plupart des pays où la pluridisciplinarité est effective, les sports cités plus haut constituent la priorité des clubs et des sociétés. En d'autre terme, le volley-ball fait partie des disciplines les moins soutenues dans les arbitrages budgétaires tant au niveau des clubs qu'au niveau des nations.

Ainsi, la Fédération Internationale de Volley Ball, consciente de ces insuffisances a initié depuis 1985 un vaste programme d'implantation de centres régionaux de développement du Volley-ball dans le monde dont trois (03) sont domiciliés en Afrique (Soudan - Tunisie et Sénégal).

a) Soudan :

Le centre de développement de Khartoum (soudan), a été créé en 1989. Il couvre une zone géographique constituée de neuf pays d'Afrique orientale et centrale. Il s'agit notamment des pays de la zone5 : Comores, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Soudan, Tanzanie, et Ouganda.

Le centre a été un énorme succès dans l'amélioration du niveau de jeu de volleyball dans la région. L'augmentation du nombre de fonctionnaires qualifiés, formés par le centre, a été d'un grand apport pour atteindre l'un des objectifs : le championnat mondial de la jeunesse.

Le centre bénéficie d'un terrain extérieur et d'une cour interne avec techniques sportifs et du matériel éducatif. Chaque année, le centre organise des cours internationaux parrainés par la fédération internationale de volleyball(FIVB), pour entraîneurs, arbitres, aux rencontres de gestion et autres.

D'autres cours nationaux ont lieu tous les ans, y compris des stages techniques pour entraîneurs et les joueurs, en plus des cours de gestion et les séminaires sur les médias sportifs, les blessures des joueurs, ainsi que des instructions pour les enseignants.

Ces cours sont en général d'une grande conscience pour le volleyball dans la région. Ils visent ainsi à accroître le nombre de personnes pratiquant et de faire du volleyball le sport le plus populaire dans région.

Cependant le centre du Soudan connaît d'énormes difficultés. Le taux de participation de l'étranger est extrêmement bas en dépit des efforts qu'il déploie pour envoyer des invitations officielles aux fédérations nationales des pays voisins et de son engagement à travailler avec la fédération nationale Soudanaise.

LE CENTRE DE KHARTOUM



b) Tunisie :

Le centre de la Tunisie est très actif. Il organise très régulièrement une série de cours et de séminaires. Il accorde une attention particulière à la mise en œuvre du beach volleyball par le biais d'une participation à l'organisation des différentes phases du circuit national.

Bien que le centre de Tunisie ait pour vocation de promouvoir le volleyball et le beach volleyball dans une zone géographique précise (huit pays au total), nombre de pays ne participent pas aux activités proposées. Les couts élevés de transport et de logement expliquent le peu d'intérêt manifesté par les pays de la région.



CHAPITRE II

LE CENTRE

INTERNATIONAL DE

COOPERATION ET DE

DEVELOPPEMENT

REGIONAL DE DAKAR

CHAPITRE II : LE CENTRE INTERNATIONAL DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE DAKAR



II-1-Présentation du Sénégal

Le Sénégal est situé à l'extrémité ouest du continent africain. Il est limité à l'est par le Mali, à l'Ouest par l'océan atlantique, au Nord par la Mauritanie et au Sud par la Guinée Bissau et la République de la Guinée Conakry.

Sur le plan administratif, le Sénégal compte 14 régions que sont : Dakar, Diourbel, Kafrine, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

Sa superficie est de 196712km² pour environ 12 millions d'habitants soit une densité de 61habitants au km². Avec une population relativement jeune, environ 50% ont moins de 16 ans.

II-2-Présentation de la région de Dakar

Située dans la presqu'île du Cap-Vert, Dakar s'étend sur une superficie de 550km², soit 0,28% du territoire national .elle est comprise entre 17°10 et 10°32 de longitude Ouest et 14°53 et 14°35 de la latitude Nord. Dakar est limitée par la région de Thiès et par l'océan atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud. Elle constitue à la fois la capitale économique, administrative et politique du Sénégal.

II-3-Situation du centre

Le centre international de coopération et de développement régional de Dakar a son siège au Stade Léopold Sédar Senghor dans la commune dans d'arrondissement des parcelles assainies.

II-1-1-Rappel historique

La rareté de cadres administratifs et techniques, le déficit en matériel pédagogique ont toujours constitué des facteurs limitant pour le développement du Volley-ball en Afrique.

Ainsi, la Fédération Internationale de Volley Ball, consciente de ces insuffisances a initié depuis 1985 un vaste programme d'implantation de centres régionaux de développement du Volley-ball dans le monde dont trois (03) sont domiciliés en Afrique (Tunisie – Soudan et Sénégal).

Le Sénégal a bénéficié de l'implantation d'un centre pour la zone « Afrique francophone ».

Ainsi, cet important instrument de formation et d'intégration africaine, a démarré ses activités avec naturellement, l'appui et le soutien de l'Etat, depuis 1985, et s'évertue depuis lors à contribuer d'une manière décisive, au développement du Volley-ball au Sénégal et dans la sous-région.

II-1-2-processus d'implantation du centre

La FIVB en lançant en 1985, l'idée d'implanter des centres de développement en Afrique, a suscité beaucoup de réactions positives de la part des Etats africains, lesquels, promptement ont manifesté leur désir d'abriter un tel instrument de développement. A la suite d'un examen minutieux des dossiers, la candidature du Sénégal a emporté l'agrément de la FIVB.

Le rayonnement de notre pays sur le plan international, la notoriété de nos dirigeants sportifs ont été entre autres, déterminants dans le choix final.

Ce choix a été précédé de plusieurs contacts entre la FSVB et l'ensemble des autorités administratives et sportives intéressées par ce dossier.

Déjà, le Ministre de la Jeunesse et des Sports d'alors, par lettre n° 3094/MJS/DEPS/BRF en date du 29 octobre 1985, en donnant son accord pour l'implantation du centre à Dakar, disait : « l'étude attentive de ce projet a fait ressortir beaucoup d'avantages qui pourraient s'offrir à notre pays, et ceci sans gros investissement ».

Ces propos résument parfaitement tout l'intérêt que nous percevions dans l'implantation du centre au Sénégal.

C'est pourquoi, dès le mois de janvier 1986, une convention fut paraphée, liant l'Etat du Sénégal et la Fédération Internationale de Volley-ball. La dite convention fut complétée pour un règlement intérieur fixant les obligations des différentes parties.

Depuis lors nous sommes heureux de constater que l'Etat du Sénégal par le biais du Ministère des Sports, s'est pleinement acquitté de ses obligations en dépit de l'étroitesse des moyens dont il dispose.

Aussi conformément aux termes de cette convention, le centre de développement a été implanté au Sénégal et installé au Stade Léopold Sédar Senghor.

Le CICDR a été dirigé par M. Abdoulaye Baba SY, instructeur de la FIVB depuis sa création en 1988 jusqu'à son rappel à Dieu en février 2010.

La direction du Centre est actuellement assurée par M. Mbaye DEME, instructeur de la CAVB et directeur technique national du volleyball.

Le respect scrupuleux des engagements de l'Etat sénégalais, découlant de ladite convention, a permis, jusqu'à nos jours, un fonctionnement correct de cet outil d'intégration et de développement du sport africain.

II-1-3-Objectifs du centre

- Intensifier la coopération dans le domaine du VB
- Améliorer les performances et le niveau professionnel en VB
- Améliorer les structures techniques et administratives des associations de Volley-ball des pays polarisés par le centre.
- Développer et vulgariser la pratique du VB dans la sous-région
- Mettre sur pied une structure adéquate pouvant permettre un déroulement plus efficient des stages, ateliers, symposiums et études destinées à la préparation, la qualification et le perfectionnement des entraîneurs, arbitres promoteurs de sports et administrateurs des Fédérations nationales.
- Mener à terme tous les ateliers, stages et études pour les administrateurs arbitres et entraîneurs, conformément aux programmes d'enseignement établis par les commissions respectives de la FIVB.

- Fournir l'équipement audio-visuel et sportif, pour la réalisation pédagogique, scientifique et le développement méthodologie de tous les programmes, d'enseignement mis sur pied par les commissions de FIVB.

II-2-organisation et administration du centre

La fédération internationale de volleyball :

Détermine par l'intermédiaire de son comité exécutif les pays et les fédérations nationales que le centre devra encadrer. Elle désigne à travers ses commissions d'entraîneurs et de mini-volleyball les experts et conférenciers pour tous les cours internationaux organisés par le centre, de même que ceux sponsorisés par la solidarité olympique.

Sur proposition de la fédération sénégalaise de volleyball, le directeur local du centre et ses assistants sont nommés par les autorités sportives du Sénégal

Ainsi le centre international de coopération et de développement régional de Dakar a été dirigé depuis sa création par Abdoulaye Baba Sy, alors instructeur de la fédération internationale de volleyball, jusqu'à son rappel à Dieu en 2010.

Assisté de Lamine Ba, Cheikhou Banda Wade traducteur, Monsieur Momar Cisse inspecteur de la jeunesse et des sports et Tanor Gning directeur adjoint de la direction de la formation du ministère des sports comme collaborateurs extérieurs. Une opératrice de saisie a été recrutée pour les besoins de secrétariat.

Aujourd'hui, la direction du centre est dirigée par Monsieur Mbaye Dème, instructeur de la Confédération Africaine de Volleyball et Directeur Technique National du volleyball Sénégalais.

Toutefois, les services des membres de la Fédération Sénégalaise de Volleyball (FSVB) sont sollicités pour certaines tâches courantes. Ces derniers s'investissent bénévolement.

II-2-1-Le budget du centre

Le budget du centre de développement de Dakar est ainsi composé :

Ce que le gouvernement de l'état du Sénégal apporte comme assistance financière, matériel ou en nature ;

Ce que la FIVB et la CAVB lui allouent en matériel et équipement ;

La participation des fédérations nationales qui participent aux stages, ateliers etc...

II-2-2-Fonctionnement du centre

Le centre fonctionne avec un ordinateur multimédia et un télécopieur offerts par la FIVB. Pour être en phase avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le CICDR de Dakar est connecté à Internet et possède une adresse électronique : cddakar@orange.sn.

Dans le cadre de l'animation des écoles fédérales et autres structures d'encadrement des jeunes, le centre reçoit annuellement des ballons de la FIVB.

II-2-3-Infrastructures du centre

Le CICDR comprend :

- Un bureau d'environ 70m²équipé en mobilier et doté de matériel ;
- Une salle d'entraînement ;
- Deux terrains extérieurs ;
- Une aire de jeu pouvant accueillir deux terrains de volleyball ;
- Une salle de conférence de 50 places.

Il a également accès contre paiement au centre d'accueil du stade Léopold Sédar Senghor d'une capacité de 50 lits pour l'hébergement et la restauration des stagiaires.

II-3-RELATION CICDR MJS CNOSS FSVB FIVB

Le centre international de coopération et de développement régional de Dakar est lié avec le Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) de l'état du Sénégal, le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS), la Fédération Sénégalaise de Volleyball(FSVB), par une convention de siège signée, dans laquelle chaque partie s'engage à remplir les obligations réglementaires relatives aux centres de coopération internationaux et de développement régional de volleyball. (Voire annexe1)

II-4-ZONES D'INTERVENTION DU CENTRE

Le centre de Dakar intervient dans de nombreux pays d'expressions linguistiques différentes :

- **Francophones** : Sénégal, Mali, Guinée, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tchad, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo, Congo, Bénin, Comores, Rwanda, Gabon et Burundi.
- **Lusophones** : Cap-Vert et Guinée Bissau.
- **Anglophones** : Gambie, Sierra Leone, Liberia, Nigeria et les pays des autres continents (seulement pour les cours de candidats arbitres internationaux).
- **Arabophones** : Mauritanie, Algérie, Maroc.

CHAPITRE III: METHODOLOGIE

Chapitre III: Méthodologie

Pour les besoins de notre investigation, nous avons jugé nécessaire d'adopter une démarche méthodologique basée sur une enquête faite au moyen d'un guide d'entretien.

III-1-Le cadre de l'étude

Pour notre cadre d'étude, nous présenterons d'une manière générale le Sénégal, la région de Dakar et spécifiquement le centre international de coopération et de développement régional de Dakar (CICDRD)

III-2-L'entretien

L'entretien est une communication orale ayant pour but de transmettre l'information de l'enquêté à l'enquêteur.

Nous avons choisi l'entretien semi directif qui prévoit une série de thèmes à traiter. Il est approprié pour approfondir un domaine donné et pour vérifier un domaine connu.

III-3-Instrument de collecte de données

Pour mener à bien notre enquête, nous avons essentiellement travaillé avec sur la base de guides d'entretien.

Les guides d'entretien ont été adressés à nos personnes ressources que sont :

Le directeur du CICDR

Le secrétaire général de FSVB

Le directeur administratif du CNOSS

III-4-population de l'étude

La population de notre étude est composée essentiellement des personnes ressources que sont :

Le directeur du CICDR, le secrétaire général de la FSVB et du directeur administratif du CNOSS

III-5-L'administration des guides d'entretien

Pour l'administration de nos guides d'entretien, nous avons établi au préalable des contacts téléphoniques avec les personnes ressources, pour fixer un rendez-vous.

Ainsi lors de notre première rencontre avec les personnes ressources, nous les avons remis à chacun, un document contenant les points essentiels autour desquels les entretiens vont

s'articuler. Ensuite pendant les entretiens, nous avons aussi au préalable rassuré à nos répondants, que leurs noms seront gardés dans l'anonymat absolu et que les infos recueillies seront utilisées uniquement à des fins scientifiques.

Aucun enregistrement n'a été réalisé, car nos interlocuteurs ne le souhaitaient pas.

III-6-Traitement des données

Pour le traitement des données recueillies, nous avons privilégié, la méthode de l'analyse de contenu.

Selon Pinto et Grawitz(1964),

L'analyse de contenu est une technique de recherche permettant une description objective, systématique et qualitative du contenu non manifeste des communications, ceci dans le but de les interpréter.

III-7-Les limites et difficultés de notre étude

Comme toute recherche, la notre comporte des limites et de difficultés liés à des facteurs de divers ordres.

Pour la collecte des données, nous avons souhaité toucher le plus grand nombre de sujets possibles. Ce qui sans doute aurait pu nous permettre de recueillir le maximum d'informations. Mais le manque de personnes ressources pouvant nous donner des informations liées au CICDR de Dakar en dehors des trois personnes citées précédemment constitue la limite majeure de notre étude.

Une autre limite résidait dans le fait que, pour des contraintes de temps, les personnes ressources contactées n'étaient pas assez disponibles.

Enfin les recherches que nous avons effectuées au siège de la FSVB (Fédération Sénégalaise Volley-ball, à la bibliothèque centrale de UCAD (Université Cheikh Anta DIOP) de Dakar, au CICDR (Centre International de Coopération et de Développement Régional de Dakar, au stade Léopold Sédar Senghor) et à la bibliothèque de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) s'est avéré quasi insuffisante par rapport à nos attentes. Partant de cela, on comprend dès lors que cette difficulté est liée non seulement à la rareté des documents ou des archives traitant spécifiquement des centres de développement régionaux et spécifiquement le CD de Dakar.

CHAPITRE IV :

ANALYSE ET

COMMENTAIRE DES

RÉSULTATS

CHAPITRE IV : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

L'analyse et le commentaire des données de notre enquête se fera dans l'optique d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés

IV-1- Intérêt du CICDR pour le volleyball sénégalais

Les données recueillies lors des différents entretiens, que nous avons réalisés avec les personnes ressources laissent apparaître plusieurs avantages pour le volleyball Sénégalais.

IV-2- AVANTAGES ET INCONVENIANTS DU CICDR DE DAKAR

IV-2-1-Avantages

Le centre de développement de Dakar a permis

- la contribution et l'amélioration des capacités managériales de la fédération Sénégalaise de volleyball dans la conception et la mise en œuvre de politiques techniques nationales basées sur le perfectionnement des cadres techniques (entraîneurs, arbitres, marqueurs, statisticiens...), la détection des jeunes talents,
- l'organisation d'un réseau de compétitions pour les jeunes et pour l'élite
- La formation des experts de volleyball.

IV-2-2- Réalisations

De 1988, le centre international de coopération et de développement régional de Dakar a développé d'importants programmes allant dans le sens d'accompagner les différentes fédérations nationales dans leurs efforts de développer le Volley-ball.

Sous ce rapport, le centre de développement de Dakar, a développé des programmes dans les domaines suivants :

- Formation des cadres administratifs
- Formations d'entraîneurs de niveau I
- Formation d'entraîneurs de niveau II
- Formation d'arbitres
- Formation d'officiel en « Volley-ball Informatic System) V.I.S
- Formation en management de base
- Formation sur les préventions (médicales)

IV 3- COMPETITIONS

3-1- Tournoi du centre FIVB

- ✓ Période : 10 au 11 février 2007
- ✓ Effectif : 4 équipes masculines et 4 équipes dames
- ✓ Catégorie : senior

3- 2-Attitude Beach

- ✓ Période : 18 juin 2007
- ✓ Effectif : 12 pairs hommes et 08 paires dames
- ✓ Catégorie : senior

3-3-Festival du jeune Volleyeur du Centre

- ✓ Période : 27 – 28 juin 2007
- ✓ Effectifs : 620 participants
- ✓ Catégories : Minimes – Cadets – Juniors (garçons et filles)

3-4-les Universiades de Saint Louis

- ✓ Période : 13-14 juin 2007
- ✓ Effectifs : 6 équipes hommes et 03 équipes féminines
- ✓ Catégorie : senior

3-5-Tournoi

- ✓ Tournoi de Beach volley seniors hommes et dames (Août 2008)
- ✓ Tournoi de Park Volley dans les écoles Mars – Juillet 2008
- ✓ Tournoi du centre seniors hommes et dames (février 2008)
- ✓ Attitude Beach seniors hommes et femmes (juin 2008)

IV-4-LES INCONVENIANTS

A ce niveau nous considérons comme inconvenants du CICDR pour le volleyball Sénégalais ; la délivrance de diplômes par le CD à des personnes qui aujourd'hui s'en servent à d'autres fins.

4-1- Les difficultés du centre

- ✓ De manière générale si, tous les stages programmés ont eu lieu, il reste qu'il ont rarement pu accueillir un nombre significatif de stagiaires originaires des pays étrangers. Le centre fonctionne donc mais n'arrive pas à induire le développement régional pour lequel il a été conçu.
- ✓ Aussi le centre connaît d'énormes difficultés au niveau de son fonctionnement interne et externe qui sont dues à des insuffisances budgétaires.
- ✓ L'équipement du centre de développement constitue une difficulté majeure, car la plupart des appareils du centre ont été fournis dès son ouverture.
- ✓ Le suivi des cadres formés est aussi une difficulté constante.
- ✓ Nous notons aussi le manque de personnel affectés à plein temps.

IV-5- ACTIVITES DU CENTRE DEPUIS 1988

DATES	ACTIVITES	Effectif	H	F	PAYS	INSTRUCTEURS
01/08/88- 15/08/88	urs d'entraîneurs niveau II	17	15	02	01	Abdoulaye Baba sy – Charles Nganga Nana
02/06/89 - 14/06/89	urs d'entraîneurs niveau I	20	19	01	01	Rusek Zbigniev – A. Baba SY
08/05/89 - 13/05/89	urs de recyclage d'arbitres	16	16	00	01	Raymond Ravane
22/07/90 - 30/07/90	urs de recyclage d'arbitres	16	16	00	01	Gérard Noël et M. Ben Slimane
Juin 91	urs de recyclage d'arbitres	20	20	00	01	André Mayer
22/07/91 - 05/08/91	urs d'entraîneurs niveau II	25	24	01	01	Charles Cardinal – A. Baba sy
13/11/92 - 24/11/92	urs d'entraîneurs niveau I	22	21	01	01	Ralph Hypolite – A. Baba SY
18/11/92 - 28/11/92	urs de recyclage d'arbitres	14	14	00	01	M. Ben Slimane
15/04/94 - 26/04/94	urs d'entraîneurs niveau I	35	30	05	01	Ralph HYPOLITE – A. Baba SY
25/06/94 - 30/06/94	urs de recyclage d'arbitres	18	18	00	01	M. Ben SLIMANE
15/05/95 - 28/05/95	ours de recyclage d'arbitres	31	29	02	04	Ralph Hypolite-A Baba Sy
15/05/96 - 28/05/96	urs d'entraîneurs niveau I	16	15	01		Akilian – Ralainarivo
02/12/97 - 14/12/97	urs d'entraîneurs niveau I	23	23	00	04	Messelmani – Baba Sy
15/06/98 - 28/06/98	urs d'entraîneurs niveau II	19	17	02	04	Rusek Zbigniev – Baba Sy

01/12/99 12/12/99	- Cours d'entraîneurs niveau I Cours de recyclage d'arbitres	20	14	06	02	Daniel Capiron Baba Sy
10/06/99 10/06/99	-					Benito MONTESI
05/06/00 18/06/00	- Cours d'entraîneurs niveau II	16	13	03	02	Rusek ZBIGNIEV – Baba SY
08/05/00 14/05/00	-	08	08	00	05	Jean François Marty
04/12/00 07/12/00	- cours de Management de Base	16	16	00	01	Zohair AMAR
21/05/01 02/06/01	- cours d'entraîneurs niveau I	26	26	00	03	A. Baba SY – Tahar BOUKEF
18/06/01 22/06/01	- cours Volleyball Informatique system	10	10	00	02	Francis DRUENNE
08/05/01 15/05/01	- cours de recyclage d'arbitres	16	16	00	03	Benito MONTESI
17/05/02 30/05/02	- cours d'entraîneurs niveau II	17	16	01	03	A. Baba SY – Tahar BOUKEF
20/06/02 04/07/02	- cours d'entraîneurs niveau I	30	29	01	05	A. Baba SY
11/06/02 16/06/02	- cours de recyclage d'arbitres	20	15	05	01	Majib GERARD
01/07/02 05/07/02	- Cours Volleyball Informatique system	05	05	00	01	Francis DRUENNE

05/05/03 16/05/03	- Cours d'entraîneurs niveau I	21	18	03	04	A. Baba SY – Daniel CAPIRON
26/05/03 31/05/03	- Cours de recyclage d'arbitres	21	16	05	02	Lucien Van HELDEN
11/06/03 16/06/03	- Beach volley "Get Involved"	17	15	02	03	Mohamed BEN HAMIDA
09/04/04 15/04/04	- IRCC	11	10	01	05	Dr HOVAY – Sergey TITOV
16/05/04 30/05/04	- Cours d'entraîneurs niveau I	21	20	01	03	A. Baba SY – Mohamed HACENI
14/06/04 19/06/04	- Beach volley "Get Involved"	20	17	03	02	Max MEIER
09/04/05 20/04/05	- Cours d'entraîneurs niveau I	27	23	04	02	A. Baba SY – Blaise Mayam RE-NIOF
12/05/05 16/05/05	- Beach volley "Get Involved"	21	18	03	02	Max MEIER
07/05/06 – 8/05/06	Cours d'entraîneurs niveau I	45	37	08	03	A. Baba SY – Blaise Mayam RE-NIOF
23/05/06 – 7/05/06	Attaque / Défense	23	21	02	04	Dr Mkaour FEHTI
02/ 05/07 – 13/05/07	Cours d'entraîneurs niveau I	34	29	05	01	Mostafa AHCHOUCHE – Mbaye DEME
19/05/07 – 31/05/07	Cours d'entraîneurs niveau II	16	15	01	04	A. Baba SY - Tahar BOUKEF
04/06/07 – 09/06/07	Beach volley "Get Involved"	19	17	02	04	Mohamed BEN HAMIDA
26- 04- au 07-05- 2008	Cours d'entraîneurs niveau I	42	32	10	02	Mostafa AHCHOUCHE - Mbaye DEME
16-25-2008	Beach volley "Get Involved"	16	16	00	03	Mohamed BEN HAMIDA
04-08-2008	Attaque / Défense	19	06	13	01	Blaise Mayam RE-NIOF
TOTAL	41	849	755	94		30 experts

IV-6-COMMENTAIRE DES RESULTATS

Il convient de rappeler, qu'obligation est faite à chaque centre de réaliser au minimum trois (03) cours par an.

Sous ce rapport nous constatons que :

Dès ses premières années d'implantation en 1988, le centre international de coopération et de développement régional de Dakar s'est acquitté difficilement de l'obligation qui lui est faite, à savoir : la réalisation de trois cours au minimum par an.

Ainsi de 1988 jusqu'en 1999, nous constatons que le centre de développement de Dakar n'a réalisé qu'un à deux cours par an.

Cependant à partir des années 2000, le centre de Dakar a fait de gros efforts en ce qui concerne le respect des obligations qui lui ont été faites.

Ainsi de 2000 à 2011 le centre a organisé correctement les trois cours comme prévu, sauf en 2005 et 2006 où le centre n'a réalisé que deux cours par an.

Cours d'entraîneurs de niveau I

Pour les cours d'entraîneurs de niveau I, de 1988 à 2008 ; 382 personnes ont été formées réparties comme suit :

Cours d'entraîneurs de niveau II

Le constat est le même au niveau des cours d'entraîneurs de niveau II. Toujours la participation des hommes est largement supérieure à celle des femmes.

Hommes : 100

Femmes : 10

Cours de recyclage d'arbitres

23 cours de recyclage d'arbitres ont été réalisés pour 115 participants avec toujours la faible participation des femmes.

Hommes : 113

Femmes : 02

Cours Beach volley

05 cours réalisés, pour 93 participants.

Hommes : 83

Femmes : 10

VIS (Volleyball Informatique Système)

Hommes : 15

Femmes : 00

Management

Un cours avec 16 participants hommes

Rapport

Cours d'arbitres	11
Beach volley	05
VIS	02
Cours d'entraîneurs	23
Management	01
Total Participants	849
Hommes:	755
Femmes:	94

Cependant sur l'ensemble des sessions de formation organisées par le centre de développement de Dakar, la faiblesse du taux de participation féminin est manifeste.

CHAPITRE V :
DISCUSSION
GENERALE,
RECOMMANDATIONS
ET PERSPECTIVES

V-DISCUSSION GENERALE

En ce référant aux réponses des différents entretiens réalisés avec nos personnes ressources, et les recherches bibliographiques effectuées tout au long de cette étude, nous affirmons que :

Le centre international de coopération et de développement régional de Dakar (CICDR) depuis son implantation au Sénégal a joué et continue de jouer un rôle très important dans le développement du volleyball national.

Notamment dans la formation des cadres administratifs, techniques, entraîneurs, arbitres. Ceci en maximisant leur capacité de gestion managérial et d'encadrement technique via les différentes sessions de formation qu'il organise.

Ainsi le centre de développement de Dakar a permis au volleyball Sénégalais d'avoir à sa disposition des personnes capables de mener à bien les destinés du volleyball tant sur le plan national, continental et mondial.

En plus l'implantation du centre au Sénégal constitue un avantage énorme pour les participants Sénégalais aux différentes formations qu'il organise. Car sa proximité contribue ainsi à la réduction des frais de participation très élevés, si, les stages se faisaient dans un territoire extérieur notamment (frais de transport, hébergement, nourriture etc.).

Ainsi tout au long de cette étude nous avons su que le centre de développement de Dakar a permis au volleyball Sénégalais d'augmenter son potentiel d'arbitres de niveau international. Notamment avec l'organisation au CD du 08 au 14 2000 du premier tour pour candidats arbitres internationaux. Car pendant longtemps le volleyball national n'avait que deux arbitres de niveau international.

V-1-Les entretiens

En répondant à la question qui constitue l'objet de notre recherche à savoir :

Quel est l'impact du CICDR dans le développement du volleyball au Sénégal ?

Les personnes ressources (le directeur du CICDR, le secrétaire général de la FSVB, le directeur administratif du CNOSS), sont tous unanimes de l'impact positif du CD. En ce sens qu'il a permis au volleyball Sénégalais de se doter d'encadreurs administratifs et techniques de niveau international, capables de gérer et de faire évoluer le volleyball national au rang mondial.

Quand à l'amélioration de la discipline depuis l'implantation du CD au Sénégal, nos répondants confirment que le volleyball national s'est considérablement amélioré et ceci du fait sans nul doute des nombreux avantages qu'offre le CD.

Cependant en dépit des efforts immenses que mène le centre de développement de Dakar en direction du volleyball Sénégalais, ce dernier rencontre d'énormes difficultés en ce qui concerne le suivi des cadres formés ; élément essentiel pour l'atteinte des objectifs visés et permettant au centre de développement de mieux marquer son impact dans le milieu du volleyball Sénégalais.

La plupart des bénéficiaires des stages de formation du CD de Dakar ne s'investissent pas pleinement dans le développement du volleyball, profitant ainsi des diplômes délivrés par le CD pour aller intégrer d'autres secteurs d'activités

Nous pensons que cette situation est due au fait que le centre de développement après la formation des cadres du volleyball, ne mène aucune politique de suivi et de mise en place des actions et les moyens permettant de rendre opérationnel ces cadres formés. Malgré tout, les responsables du centre de développement tirent un bilan très satisfaisant des actions du CD menées en direction du volleyball national, tout en ayant conscience que beaucoup d'efforts restent à faire.

V-2 –RECOMMANDATIONS

Après avoir étudié les différentes données recueillies tout au long de cette recherche, il est plus judicieux de faire des suggestions en guise de contribution et de développement de notre part afin d'aider à l'atteinte des objectifs du centre international de coopération et de développement de Dakar.

Ainsi nos suggestions vont à l'endroit du Centre de développement de Dakar, à la fédération Sénégalaise de volleyball, au comité national olympique et sportif Sénégalais et aussi à l'endroit des pouvoirs publics.

V-2-1- A l'endroit du CD

Nous pensons qu'il serait plus important pour le centre de travailler pour le maintien des personnes bénéficiaires des diplômes, dans le secteur du volleyball. Car s'il est bien de former des cadres techniques et administratifs de volleyball, il le serait plus si ces derniers marquent leurs empreintes dans le processus de développement du volleyball national.

De ce fait nous suggérons aux responsables du CD de délivrer tout d'abord des attestations de fin de stage aux candidats et après une année de pratique supervisée par les responsables du centre et ainsi délivré les diplômes

Aussi pour ce faire le CD devrait doter aux personnes formées :

- ✓ Filets, ballons
- ✓ Mener des campagnes de vulgarisation de la discipline
- ✓ Mettre l'accent davantage sur la massification dans les activités de formation avec une plus grande ouverture vers l'encadrement de la relève. Car il urge de se pencher sur ce segment que constitue la petite catégorie, pour la promotion du volleyball de haut niveau.

Sur le plan de la méthodologie de l'entraînement lors des différentes sessions de stages le CD doit disposer d'un équipement moderne qui répond aux normes et exigences internationales.

V-2-2-A l'endroit de FSVB

Pour les responsables de la fédération Sénégalaise de volleyball, ils doivent s'investir davantage aux cotés du centre de développement

- ✓ En supervisant en permanence l'organisation, l'administration et la réalisation des objectifs
- ✓ Evaluer les programmes locaux et les services fournis par le centre
- ✓ Veiller à la bonne marche des affaires quotidiennes du centre.

V-2-3-les pouvoirs publics

Sur la base de la convention qui lie le centre de développement et l'Etat du Sénégal, les pouvoirs publics doivent

- ✓ Mettre davantage de ressources financières à la disposition du centre pour le permettre de bien fonctionner
- ✓ Affecter en plein temps un personnel fonctionnaire de l'Etat, car jusqu'à ce jour seul le directeur du CD est fonctionnaire travaillant en plein temps
- ✓ Bien que l'équipement du centre soit du ressort de la FIVB l'Etat du Sénégal doit augmenter la subvention allouée au centre.

V-3-LES PERSPECTIVES

Pour les entretiens réalisés avec les personnes ressources, les propositions suivantes sont émises :

LES PROPOSITIONS

1- Au niveau administratif

Revoir les termes de la convention signée entre les Etats sièges et la FIVB

2- Pour le Centre de développement

Disposer d'un budget autonome avec descriptifs des dépenses autorisées par la FIVB à l'image des autres centres internationaux.

3- Pour les Fédérations nationales

Disposer d'un titre de transport international par an, pour un stagiaire.

Ce point représente une priorité si l'on veut vraiment affirmer davantage la vocation des centres de développement.

4- Suivi des Actions

La FIVB devrait donner aux responsables des Centres, la possibilité d'évaluer l'impact des stagiaires ayant suivi la formation sur l'accroissement des effectifs de pratiquants dans leur pays, ainsi que l'amélioration du niveau de performance des équipes encadrées.

Le centre doit disposer d'un expert itinérant qui pourra :

- former simultanément plusieurs stagiaires par pays ;
- faire le suivi et l'évaluation des entraîneurs déjà formés ;
- mise a niveau des entraîneurs par rapport aux nouvelles du jeu.

Bien que les Centres de développement doivent à terme une action en direction du relèvement du niveau de l'élite, leur champ d'action de prédilection devrait pour le moment épouser les contours du développement à la base.

Cette note projette le modèle de centre pour demain. Les acquis peuvent être améliorés par le soutien de la FIVB de la CAVB et par un plus grand engagement des Fédérations Nationales dont la courroie de transmission pourrait être le Centre de développement.

CONCLUSION

Le but de cette recherche était d'identifier l'impact du centre de développement de volleyball de Dakar.

Il convient de rappeler que :

La formation des cadres reste l'un des grands chantiers du centre international de coopération et de développement régional de Dakar(CICDRD) et la participation à l'accroissement des connaissances des techniciens, encadreurs et administratifs. Ces personnes ressources étant les acteurs incontournables du développement du volleyball.

Au vu de ce qui précède, le Centre de Développement s'évertue depuis son implantation à contribuer positivement, de par des programmes pertinents et des appuis multiformes au développement du Volley-ball dans la sous région en général, et au Sénégal en particulier. La proximité notée entre le centre et de la FSVB, procure des avantages considérables pour cette dernière.

Le centre de développement de Dakar depuis son ouverture au Sénégal en 1988, ne cesse de progresser dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés par l'instance suprême de gestion du volleyball mondial, (FIVB) qui peut se résumés principalement à :

- La qualification et le perfectionnement des entraîneurs, arbitres promoteurs de sports et administrateurs des Fédérations nationales.
- Mettre sur pied une structure adéquate pouvant permettre un déroulement plus efficient des stages, et ateliers.
- L'Amélioration des performances et le niveau professionnel en VB
- L'Améliorer des structures techniques et administratives des associations de Volley-ball.

Ainsi l'impact du centre de développement de Dakar se traduit bien par le niveau de pratique et de performance du volleyball sénégalais. Notamment le volleyball féminin dont les performances sont très visibles. Illustration parfaite d'un encadrement technique et administratif de haut niveau.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE

1-Abdoulaye Baba Sy (2007) rapport des activités du centre de développement de volleyball de Dakar

2-Brochure de travail FIVB, 30th world congress Tokyo, 23-25 October 2006 p 80-84

3-FIVB, Manuel juridique, constitution édition 2006, 352p

4-FIVB Manuel de l'entraîneur 1, 1989 Lausanne

5-FIVB Rapport du conseil d'administration, Lausanne 16-18 mai 2001 p45

6-FIVB Rapport du conseil d'administration, Acapulco 26, 27,28 janvier 2004 p24

7- X-Press, FIVB n° 13 janvier 2005 édition Française

Web-graphie 2- FIVB, manuel juridique, constitution, édition 2006 352p

<http://www.fivb.org>

http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration_internationale_de_volley-ball

<http://www.afriquejet.com>

ANNEXES

GUIDES D'ENTRETIENS

Guide d'entretien n°1

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CICDR ET DTN DU VOLLEYBALL

- 1-Qu'est ce que le CICDR ?
- 2-Qu'est ce qui lie le CICDR à la FIVB
- 3-Qu'est ce qui lie le CICDR à la CAVB ?
- 4-Existe-t-il d'autre CICDR EN Afrique et dans le monde ?
- 5-Quand et comment est né le CICDR au Sénégal ?
- 6-Quels sont les organes du CICDR ?
- 7-Comment fonctionne le CICDR ?
- 8-Quels sont les objectifs du CICDR ?
- 9-Quelle zone géographique couvre le CICDRD ?
- 10-Quelle est la relation entre le CICDR et le MJS ?
- 11- Quelle est la relation entre le CICDR et le CNOSS ?
- 12- Quelle est la relation entre le CICDR et la FSVB ?
- 13-Quel est l'impact du CICDR dans le développement du volleyball au Sénégal ?
- 14-Quelles sont les actions concrètes réalisées par le CICDR en direction du volleyball ?
- 15-Quels sont les problèmes que rencontre le CICDR au Sénégal ?
- 16- Quelles sont les perspectives envisagées ?
- 17-Quel bilan faites-vous de l'implantation du CICDR au Sénégal ?

Guide d'entretien n°2

A MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA FSVB

- 1- Qu'est ce que le CICDR ?
- 2-Qu' est ce qui lie le CICDR et la FSVB ?
- 3-Quels sont les avantages du CICDR pour le volleyball Sénégalais ?
- 4-La gestion du volleyball s'est-elle améliorée depuis l'implantation du CICDR au Sénégal ?
- 5-Quelles sont les actions concrètes menées par le CICDR en direction du volleyball au Sénégal ?
- 6-Quel est son impact au niveau du volleyball ?
- 7-Quel bilan faites-vous de l'implantation du CICDR au Sénégal ?

Guide d'entretien n°3

A MONSIEUR LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DU CNOSS

- 1-Qu'est ce qui lie le CNOSS au CICDR ?
- 2- Quels sont les avantages du CICDR pour le volleyball Sénégalais ?
- 3-Quel est l'impact du CICDR au Sénégal ?
- 4- Quel bilan faites-vous de l'implantation du CICDR au Sénégal pour le sport en général et le volleyball en particulier?